

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion

Quoniam Funds Selection SICAV

Siège social : 3, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
R.C.S. Luxembourg B 141455

Convocation à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

qui se tiendra le 12 novembre 2026 à 11h00 au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Modification des articles 8 et 10 des statuts concernant l'introduction d'outils de gestion de la liquidité et la suppression du swing pricing

Les actionnaires peuvent demander gratuitement une copie du projet de modification des articles 8 et 10 au siège social de la société, sis 3, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Luxembourg.

Les résolutions de l'assemblée générale extraordinaire ne peuvent être adoptées qu'à la condition de réunir un quorum minimum de cinquante pour cent (50 %) du capital émis et une majorité des deux tiers (2/3) des voix exprimées lors de l'assemblée. Si le quorum n'est pas atteint, l'assemblée générale extraordinaire sera reconvoquée conformément aux dispositions du droit luxembourgeois. L'assemblée reconvoquée pourra valablement délibérer et statuer sur le même ordre du jour sans condition de quorum.

Les actionnaires dont les actions sont détenues sur un compte-titres auprès d'une banque sont priés de charger leur dépositaire de transmettre à la société une attestation de détention confirmant que les actions resteront bloquées jusqu'à l'issue de l'assemblée générale. L'attestation de détention devra parvenir à la Société cinq (5) jours ouvrés bancaires avant l'assemblée générale.

Les procurations correspondantes peuvent être demandées auprès du siège social de la société au numéro de téléphone au 00352-26401 et doivent être signées et retournées au plus tard le 5 novembre 2026.

Les actionnaires souhaitant participer en personne à l'assemblée générale sont priés de s'inscrire auprès du siège social de la société, en utilisant les coordonnées indiquées ci-dessus, cinq (5) jours ouvrés bancaires avant l'assemblée générale.

Le Conseil d'administration